|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ST/SG/AC.10/C.3/2018/17 | |
| _unlogo | **Secrétariat** | | Distr. générale  27 mars 2018  Français  Original : anglais |

**Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses   
et du Système général harmonisé de classification   
et d’étiquetage des produits chimiques**

**Sous-Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses**

**Cinquante-troisième session**

Genève, 25 juin-4 juillet 2018

Point 7 de l’ordre du jour provisoire

**Harmonisation générale des règlements de transport   
des marchandises dangereuses avec le Règlement type**

Examen des prescriptions du Canada relatives à la formation en matière de transport de marchandises dangereuses

Communication de l’expert du Canada[[1]](#footnote-2)\*

Introduction

1. Le Canada, qui procède actuellement à un examen de ses prescriptions relatives à la formation en matière de transport de marchandises dangereuses, envisage d’appliquer le concept de formation et d’évaluation axées sur les compétences dans sa *réglementation pour le transport des marchandises dangereuses*. Le présent document a pour objet d’informer le Sous-Comité de l’état d’avancement de cet examen.

2. Le présent document fait suite au document de travail de la Dangerous Goods Trainers Association (DGTA) consacré à la formation axée sur les compétences, tel que soumis au Sous-Comité à sa cinquante et unième session (voir ST/SG/AC.10/C.3/2017/26). Dans ce document, l’accent était mis sur initiative de l’Organisation de l’aviation civile internationale (OACI) visant à appliquer la formation axée sur les compétences au transport aérien des marchandises dangereuses, et il était proposé au Sous-Comité d’examiner cette approche et d’en débattre dans une perspective multimodale.

3. Depuis 2016, le Canada a beaucoup avancé en matière d’élaboration des politiques et de consultations eu égard à sa stratégie de réglementation. Un livre blanc a été publié en vue d’une consultation publique menée de décembre 2016 à février 2017. Transport Canada a recueilli les vues d’un large éventail de parties prenantes, notamment des entreprises du secteur, des organismes de réglementation, des formateurs, des organisations non gouvernementales et du grand public. Plus de 60 observations ont été formulées à propos de la démarche. Le livre blanc peut être consulté en ligne à l’adresse suivante : https://letstalktransportation.ca/part6.

4. Transport Canada, de concert avec l’Office des normes générales du Canada, est en train de mettre au point une norme en matière de formation relative aux marchandises dangereuses, qui est susceptible d’être intégrée à titre de référence à la réglementation nationale pour le transport des marchandises dangereuses.

5. Un comité technique chargé de l’élaboration du projet de norme a été créé à l’automne 2017. Ce comité comprend plus de 30 personnes issues d’entreprises du secteur, d’organismes de réglementation et de prestataires de formation. Il s’est réuni en décembre 2017 et en mars 2018 et doit se réunir à nouveau en juin et en octobre 2018. À ce jour, six groupes de travail ont été constitués pour élaborer des parties spécifiques du projet de norme.

Proposition

6. L’expert du Canada continuera de tenir le Sous-Comité informé de l’état d’avancement des travaux concernant l’élaboration du projet de norme.

1. \* Conformément au programme de travail du Sous-Comité pour la période biennale 2017-2018, tel qu’approuvé par le Comité à sa huitième session (voir ST/SG/AC.10/C.3/100, par. 98, et ST/SG/AC.10/44, par. 14). [↑](#footnote-ref-2)